



conflit entre 2 contrats de travail

Par **callyblue**, le **30/09/2009** à **12:14**

Bonjour,

Je suis actuellement en Cdi en tant que conseillère de formation et je souhaite reprendre parallèlement mon travail de traductrice en langue russe.

Je me pose la question d'un éventuel conflit entre la nature des différents contrats de travail. En effet d'une part en CDI à temps complet d'autre part en intermittent du spectacle pour les traductions. (1 contrat en cours)

Est-ce possible ? Cela est-il gênant fiscalement/juridiquement parlant ? Connaissez vous un autre type de contrat de travail plus avantageux/pratique ? J'ai entendu parler du statut d'entrepreneur indépendant ou le free lance.

Merci d'avance et si toutefois vous n'aviez pas le temps de me répondre, connaissez vous des organismes auxquels je pourrais m'adresser ?

Excusez mon ignorance en la matière, je patauge et ne veux pas commettre d'erreur.

Merci également pour ce site et tous ses collaborateurs.

Callyblue